

Es wäre jedoch zu beachten, dass bei wiederholten Störungen der Brut das Schlüpfen der Jungen eine Verzögerung erleiden kann, vielleicht 1 bis mehr Tage. Bei den Hühnervögeln kann auf diese Weise das Schlüpfen um mehrere Tage später erfolgen als beim normalen Brutverlauf.

Die neu geschlüpften Wiesenrallen sind ganz schwarz, gegen die Sonne etwas bräunlich schimmernd. Beine und Schnabel ebenfalls schwarz. Das grosse Auge und der schneeweisse Eizahn verleihen dem kleinen Knirps ein merkwürdiges Aussehen. In den ersten 3—4 Tagen lesen diese jungen Vögel die Nahrung nicht selbst vom Boden auf, sondern sie nehmen das Futter nur aus dem Schnabel der Alten. Bei durch Brutapparate oder Zwerghühnchen ausgebrüteten Gelegen gehen die jungen Wiesenrallen ein, wenn man sie nicht mittels einer Pinzette oder mit den Fingern füttert, d. h. das Futter vor ihren Schnabel hält. Erst am 4. bis 5. Tage sind sie so weit, dass sie auch Futter selbst aufnehmen. Es sind kolossale Fresser; sie verschlingen schon in den ersten Tagen ihres Lebens eine Menge Ameiseneier, Regenwürmer, Acker-schnecken usw. (ich fütterte auch viele Asseln).

Ich habe schon mehrmals Wiesenrallen aufgezogen, erhielt aber die Eier stets angebrütet, so dass ich die genaue Brutdauer erst dieses Jahr feststellen konnte.

A propos des «Oiseaux de la Suisse»

de † G. v. Burg et W. Knopfli (XVI^e liv. Echassiers, Rallidés, Scolopacidés, etc. — 1930).

La publication des «Oiseaux de la Suisse» a toujours été considérée comme un événement par les ornithologistes suisses. La XVI^e livraison récemment parue fut attendue avec une anxiété toute particulière. La presse ornithologique vient de faire entendre son opinion à son sujet: éloges d'une part, critique sévère d'autre part!

Nous ne nous arrêterons pas aux premières: elles sont réservées et plus ou moins commandées par les circonstances. Quant aux dernières, elles nécessitent un examen attentif surtout lorsqu'elles ont pour auteurs des voix autorisées.

Deux points seulement nous arrêterons. D'abord la nomenclature. C'est encore la binominale qui a été employée. Pourquoi? Knopfli veut bien nous le dire: c'est à la fois dans un but d'uniformité et parce que nos connaissances sur les différentes races des espèces nicheuses en Suisse sont insuffisamment connues; celles des migratrices et des hôtes d'hiver encore bien moins. — C'est faire un pas en arrière que d'admettre l'une ou l'autre de ces deux explications, l'étude de notre avifaune était le but principal du «Catalogue» de 1889. Or une étude faunistique nécessite l'emploi de la nomenclature trinominale; la systématique autant que la zoogéographie en exigent l'usage¹⁾. Aucun mo-

¹⁾ Voici l'opinion de Joseph Grinnell, de l'Université de Californie, au sujet de l'emploi de la nomenclature trinominale (*in* Lower Californian Ornithology, 1928): Personally, as a student of vertebrate speciation I am only mildly interested in the full, Linnaean species, because the full species has passed the really significant stage in its career: I am intensely interested in the barely discernible subspecies, because *it* is in the critical, formative stage, and there is a good chance that I may learn something of the causes and essential conditions of its differentiation.

nominale qui ne nous apporte aucun éclaircissement au sujet des deux tif ne peut être invoqué pour justifier l'usage de la nomenclature bi-races de *Otis tetrax* (*tetrax* L. et *orientalis* Hartert) et des trois races de *Charadrius apricarius* (*apricarius* L., *altifrons* Br. et *oreophilus* Meinertzhagen) par exemple, que les auteurs attribuent tour à tour à notre pays. Ce sont des points typiques qu'on s'attendrait à trouver élucidés dans un ouvrage comme les «Oiseaux de la Suisse».

Une critique plus sévère encore doit être adressée au principal point faible de l'œuvre. Il s'agit de la valeur elle-même des rapports des observateurs, c'est-à-dire de leur exactitude; puis de la façon dont les rédacteurs les ont interprétés; enfin du sens bien des fois équivoque de leurs explications ou commentaires qui ne manquera pas d'amener de regrettables méprises. Les présentes critiques ont trait à l'ensemble de l'ouvrage; les exemples cités toutefois sont tirés exclusivement de la XVI^e livraison. — Il arrive que les rédacteurs se plaignent du «manque d'observateurs»! Ils veulent sans doute dire: «manque d'observateurs qualifiés». Peut-être le chiffre de 3 ou 4 douzaines d'observateurs sûrs eût-il amplement suffi pour recueillir les matériaux d'une «Faune des oiseaux suisses»? Tandis qu'on a accepté les services de quelque 1500 collaborateurs — si nous sommes bien renseignés — dont le plus grand nombre n'étaient pas en état d'observer et encore moins de transmettre des renseignements sûrs et précis sur les espèces qu'ils ne connaissaient pas²⁾. Le résultat éclate aujourd'hui: des erreurs manifestes abondent, que l'on s'étonne à bon droit de rencontrer dans une œuvre comme les «Oiseaux de la Suisse». Nous en citerons quelques exemples:

On sait que l'Outarde canepetière, *Otis t. tetrax* L., ne niche pas en Suisse; on ne l'y a jamais signalée au printemps ou pendant la saison des nichées, au moins d'une façon irréfutable. Mais voilà qu'un étranger peu au courant de notre faune aperçoit, en traversant notre pays, des oiseaux qu'il prend pour des canepetières. Malgré tout l'invraisemblance de l'observation, les rédacteurs des «Oiseaux de la Suisse» la reproduisent sans broncher. — Et plus loin, toujours à propos de cette espèce, on relate une rencontre certes curieuse, celle d'un individu trouvé mort au Col du Sanetsch, dans les Hautes Alpes calcaires, vers 2200 m. L'événement est sensationnel, aussi plusieurs observateurs le rapportent-ils, ce qui donne lieu à une généralisation fâcheuse.

Oedicnème criard, *Burhinus o. oedicnemus* (L.). Un observateur qu'on prend cette fois la précaution de qualifier de «sûr» annonce que cette espèce «ne niche pas rarement dans le Bas-Valais». A part d'autres observations, douteuses également, provenant de la Suisse transalpine, cet observateur est le seul à affirmer un fait hautement improbable. Mieux vaudrait laisser franchement de côté des observations n'offrant aucune garantie. Jusqu'à preuve du contraire, il n'y a pas lieu de compter l'oedicnème parmi les nicheurs suisses.

²⁾ «The work of these amateurs is often characterized by inexactness and many outright errors». (Joseph Grinnell, *op. cit.*)

Toujours dans ce même Bas-Valais, trois observateurs dont le seul mérite (?) est d'avoir rempli la littérature de leurs fâcheuses méprises, veulent avoir observé le Vanneau-pluvier, *Squatarola squatarola* (L.), et laissent supposer qu'il y niche. Un autre observateur l'aurait vu nicher dans la Broye ! De nouveau les rédacteurs s'abstiennent de qualifier comme il eût convenu ces désagréables fantaisies. On sait que le Vanneau-pluvier est un oiseau de l'extrême Nord, de la toundra qui borde l'Océan glacial arctique; sa migration de printemps s'effectue à une date assez tardive, avril-mai, et s'étend jusqu'en juin. Fin juillet, des adultes en plumage nuptial apparaissent déjà dans les contrées de l'Europe centrale où sa présence est donc constatée à tous les mois pendant la saison des nichées. Les profanes n'ont donc aucun droit à conclure qu'il niche dans notre pays.

Grand Pluvier à collier, *Charadrius h. hiaticula* (L.). Les nombreuses citations de nichées du Grand Pluvier à collier mentionnées dans les «Oiseaux de la Suisse» ont provoqué un mouvement de protestation chez tous les faunistes autorisés. Une seule de ces nombreuses citations³⁾ s'appuie sur un sujet dont on ferait bien toutefois de vérifier l'identité et l'âge avant de conclure. En attendant, nous constatons que les preuves irréfutables de sa nichée en Suisse n'ont pas encore été apportées. Régulièrement cet oiseau a été confondu avec son congénère le Petit Pluvier à collier, *Charadrius dubius curonicus* Gm. ce que prouve suffisamment l'examen comparatif des données relatives à ces deux espèces.

On peut faire des remarques identiques à propos de plusieurs autres espèces, Chevalier cul-blanc, *Tringa ochropus* L., Chevalier stagnatile, *Tringa stagnatilis* (Bechst.) etc. On arrive partout à la conclusion que les données, mêmes concordantes, de 10 ou 15 observateurs superficiels sont cependant insuffisantes pour faire admettre des faits improbables en eux-mêmes.

Ailleurs, on s'est livré à des généralisations trop risquées, par exemple à propos de la Cigogne noire, *Ciconia nigra* (L.), partout en Suisse migrateur méritant les qualifications de «rare», «très rare» ou «accidentel». Néanmoins, un sujet, tiré en septembre 1922 non loin de Nyon, plus «quelques sujets figurant dans les collections du pays» — provenance ? — donnent le prétexte d'annoncer que cet oiseau, tout en étant une rareté dans la région de Genève, «s'y montre cependant chaque année» !

Des pages seraient nécessaires pour montrer l'invraisemblance d'un trop grand nombre de données qu'il eût été plus sage de laisser dans l'ombre. Il semble y en avoir un peu moins dans la seconde partie de la livraison en question, à partir des Rallidés, rédigée par le Dr. Knopfli. Cependant, nous ne pouvons jamais dissimuler notre méfiance à l'égard des indications relatives à des espèces difficiles à distinguer *in natura*, Grand et Petit Pluviers à collier, Bécasseau Temmia, *Calidris temminckii* (Leisl.) et Bé-

³⁾ Rapportée par Greppin, en III b.

casseau échasse, *C. minuta* (Leisl.), Chevalier sylvain, *Tringa glareola* L., Chevalier cul-blanc et Chevalier stagnatile et en général tous les Bécasseaux et Chevaliers. — Il serait temps que les observateurs cessassent de courir la campagne à la seule recherche de l'«oiseau rare» ! Il serait temps, surtout, que les premiers venus d'entre eux cessassent de se croire en mesure de distinguer d'un simple coup d'œil, et même au vol, des genres et des espèces sur lesquels les véritables ornithologistes, eux, se réservent toujours. Il serait temps enfin que les éditeurs responsables des périodiques scientifiques — et avec eux le rédacteur des «Oiseaux de la Suisse» — cessassent d'accepter des témoignages aussi vains. L'amateurisme présomptueux, c'est avec l'ornithologie sentimentale, une des plaies de ces temps.

Avouons d'ailleurs qu'il n'est pas toujours facile de dévoiler l'erreur, à preuve l'histoire du Bécasseau rousset, *Tryngites subruficollis* (Vieill.), admis parmi les espèces suisses sur la foi d'une seule capture. Bien que l'authenticité de ce sujet n'ait jamais été mise en doute — il a pour lui l'autorité de V. Fatio, teste Fatio père — je me permettrai de faire remarquer qu'il est inadmissible d'accueillir cette donnée dont aucune des garanties invoquées ne résiste à une critique sérieuse ⁴⁾.

Nous nous arrêterons là, laissant volontairement de côté d'autres points moins importants que nous n'avons pas l'intention de discuter. — Notons cependant la situation fâcheuse de notre ornithologie nationale : c'est à la génération actuelle de réagir et de répondre à ces appréciations sévères; elle est mise en présence de la lourde tâche de revoir minutieusement et de critiquer toutes ces informations suspectes. Travail malaisé qui exigera des années d'efforts soutenus, de patientes recherches, d'attente parfois vaine. Ce sera donc une œuvre de longue haleine; mais de divers côtés on s'est déjà mis au travail. Il est en tout cas bien certain que pour mener à bonne fin cette révision nécessaire des matériaux de l'avifaune suisse, il ne sera pas fait appel à ce «renfort de qualité secondaire» sur lequel nous avons suffisamment insisté. Toute donnée suspecte sera à l'avenir rigoureusement écartée. Ce sera la meilleure réplique à ceux qui douteraient de nos sentiments.

Olivier Meylan.

Adlerschutz in der Schweiz.

Mitteilung des Präsidenten des schweiz. Landeskomitees für Vogelschutz
am Amsterdamer Kongress 1930.

Nachdem im Jahre 1886 der letzte Lämmergeier in einem für Füchse gestellten Schlageisen in der Nähe vom Bad Leuk im Kanton Wallis sein Leben auf eine grausame Weise lassen musste, sind alle Freunde der Natur in der Schweiz bemüht gewesen, den stolzen Ritter ihrer Berge, den Steinadler, vor einem ähnlichen Schicksal zu be-

⁴⁾ Je me propose de revenir à une autre occasion sur ce cas pour en démontrer le peu de vraisemblance — Remarquons en passant que la citation des «Oiseaux de la Suisse» (p. 3577), dans lequel il figure au même titre que nos espèces indigènes, n'est pas même conforme au texte de V. Fatio !